

PARTICIPATION FINANCIÈRE

Frais de dossier et d'inscription : Fr. 400.-

Coût de la formation : Fr. 10'600.-

Possibilité de payer en deux fois

Des demandes d'arrangement financier pourront être examinées pour autant qu'elles soient dûment motivées.

Une demande d'agrément pour le Cheque annuel de formation est en cours pour les apprenant(e)s employés/domiciliés sur le canton de Genève.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

26 apprenant(e)s

STRUCTURE

- 12 modules (25 jours, 200 heures) sur 18 mois
- Deux jours et demi de stage (20 heures)
- Travail individuel et pratique supervisée (180 heures)
- Suivi individualisé par un tuteur (12 heures)
- Durée totale de la formation : 2 ans (412 heures)

LIEUX ET DATES

Formation itinérante en Suisse romande avec les partenaires du GPM dans les cantons de Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud. Les frais de déplacement et d'hébergement sont à la charge des participants.

La formation se déroulera entre mars 2011 et septembre 2012. Le formulaire d'inscription est téléchargeable sur notre site : <http://www.mediations.ch>

RESPONSABLE DE FORMATION

Annette Mouttet-Sauthier : Titulaire d'un Master en droit, Master en Sciences de l'Education, Diplôme de travail social et de médiation familiale (France), elle est responsable des formations au Groupement Pro Médiation. Elle pratique la médiation sous l'égide de l'association Cemafor dans les domaines de la famille, du social, du scolaire, du travail et en matière civile et pénale. Elle est l'auteure de plusieurs contributions, donne régulièrement des conférences et anime de nombreuses formations et sensibilisations à la médiation, en Suisse et à l'étranger.

RENSEIGNEMENTS

Groupement Pro Médiation

17 rue Necker - 1201 Genève - 022 321 88 31

<http://www.mediations.ch>

formations-gpm@mediations.ch ou annette.mouttet@mediations.ch



agrée par

Schweizerisches Qualitätszertifikat für Weiterbildungsinstitutionen
Certificat suisse de qualité pour les institutions de formation continue
Certificato svizzero di qualità per istituzioni di formazione continua

Œuvre en Suisse romande à la promotion, à la formation et au développement de la médiation depuis 15 ans, le Groupement Pro Médiation offre une formation professionnelle continue :

FORMATION APPROFONDIE A LA MEDIATION

(Prévention et gestion des conflits)

De nos jours, on attend des individus qu'ils soient parties prenantes à la gestion de la santé, du travail, de la famille, de l'environnement, de l'économie... Parallèlement, les institutions publiques et privées sont amenées à repenser leurs fonctionnements. On passe ainsi de modes d'organisation hiérarchiques, principalement basés sur l'application de la règle, à des solutions qui font place à la négociation et à la valorisation des compétences personnelles dans les rapports humains.

La médiation apparaît de plus en plus associée à ces nouveaux dispositifs de décisions collectives. A la fois approche de prévention et technique de gestion des conflits, elle offre un moyen prometteur de régulation. Elle permet de créer ou de rétablir le lien social par l'entremise d'un tiers qui facilite un processus coopératif et favorise la recherche de solutions amiables.

Cette formation professionnelle permet de disposer d'outils pour aborder, de façon concrète, certaines questions contemporaines concernant de nouveaux modes de régulation sociale.

L'objectif général de cette formation est de :

- comprendre la philosophie de la médiation
- intégrer l'approche de la médiation dans sa pratique professionnelle
- développer des compétences pour exercer une fonction de médiateur

CONCEPT DE FORMATION

La formation à la médiation vise à développer des aptitudes et à acquérir des compétences spécifiques nécessaires à la pratique de la médiation.

I. Partie introductive de 15 jours qui a pour objectif de situer la médiation comme un mode de régulation des conflits s'inscrivant dans les profondes mutations que traverse notre société. Il s'agit de montrer comment il convient, pour être médiateur, de changer de posture en abordant la question du conflit et du lien social. L'accent est mis sur la méthodologie et techniques de la médiation. A l'issue de cette première partie, une évaluation formative a lieu concernant la conduite d'un entretien de médiation, à la suite de laquelle le/la participant(e) pourra commencer ses stages. Une attestation de participation à la partie introductive sera délivrée.

II. Partie d'approfondissement de 10 jours qui a pour objectif d'explorer différents champs et contextes de médiation: par exemple, médiation en matière environnementale, familiale, scolaire, pénale, entreprise, commerciale ainsi que dans les relations de travail et interculturelles.

A l'issue de la formation approfondie, les participants peuvent suivre des **formations spécialisées** en médiation dans le contexte de la famille, du pénal et de l'entreprise.

DESTINATAIRES

La formation s'adresse à toute personne intéressée à la médiation ayant une formation professionnelle préalable (voir point 15 du règlement de la FSM http://infomediation.ch/uploads/reconnaissance_2.pdf) et ayant suivi une sensibilisation à la médiation avec le GPM, ou dans un organisme reconnu par le GPM complétée par une demi journée de formation dispensée par le GPM.

Cette formation se fait en lien avec la pratique professionnelle ou associative des participants. Nous attendons des apprenants la capacité à suivre des apports théoriques, à s'impliquer dans des jeux de rôle, à rédiger des fiches de lecture et un travail final écrit.

Comme la profession de médiateur en est à ses débuts et offre peu de débouchés, nous encourageons les participants à mener leur formation en parallèle avec leur activité professionnelle ou associative afin d'intégrer certains outils de la médiation dans leur pratique.

THEMES

apports théoriques et pratiques

Conduite par une équipe de formateurs et des intervenants spécialisés, la formation est centrée sur les besoins professionnels des participants. Elle est basée sur une pédagogie active, de groupe et par objectifs.

Elle se déroule sous forme de:

- Apports théoriques dans les domaines du traitement des conflits, du droit, de la psychologie, de la psychosociologie, de la sociologie, de la philosophie, de la communication et de la méthodologie de la médiation.
- Ateliers de groupe : participants et formateurs partagent leurs expériences, mettent en commun leurs ressources respectives, font le lien entre théorie et pratique et mettent en œuvre des projets.
- Ateliers de mise en situation : apprentissage des techniques de médiation par mises en situation et jeux de rôle en petits groupes.
- Ateliers de lecture et de discussion.
- Stages et supervision de la pratique.
- Ateliers d'observation: visite et analyse de lieux d'émergence et de gestion des conflits.
- Tutorat - accompagnement individuel par un tuteur tout au long de la formation avec en particulier une méthodologie permettant la rédaction de fiches de lecture et d'un travail final.

VALIDATION DE LA FORMATION

Les participants qui n'assistent qu'au module d'introduction reçoivent une **attestation de participation**.

Les participants qui poursuivent l'entier de la formation et remplissent les exigences de certification reçoivent un **certificat d'aptitude à la médiation** ou un **certificat en gestion des conflits**.

Notre formation approfondie à la médiation est reconnue par :

- la Fédération suisse des associations de médiation (FSM) et permet d'obtenir le titre de « médiateur-médiatrice FSM »



- par la Fédération suisse des avocats



Elle permet d'accéder aux DAS et aux CAS en médiation offerts dans certaines HES de Suisse (permettant de poursuivre la formation vers un Master en Médiation).